

CONSULTATION SUR LA FEUILLE DE ROUTE EN MONTRÉLAISE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Par
Kamel Allal

Remis à Monsieur le greffier

Dans le cadre des cours EN716 Gestion matière résiduelle

MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

24 avril 2023



Université de
Sherbrooke

DESTINATAIRES : Monsieur le greffier

OBJET : Recommandations de la consultation sur la feuille de route en montréalaise en économie circulaire

En tant qu'étudiant en dernière année de maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, j'ai eu la chance de suivre un cours (716) donné par le professeur Olivier Marc, l'un des plus grands spécialistes en Gestion de matière résiduelle et en Chimie. Dans le cadre de ce cours, nous avons formulé deux recommandations que nous souhaitons partager avec la ville de Montréal dans le cadre de sa feuille de route en économie circulaire.

Les deux recommandations s'insèrent dans l'axe E « leviers municipaux »

Recommandation 1 :

Pour accroître la récupération des CRD pourrait être de renforcer les exigences en matière de récupération des matériaux de CRD pour les entreprises de construction et de démolition. La Ville de Montréal pourrait par exemple renforcer les inspections et les sanctions pour les entreprises qui ne respectent pas les exigences en matière de récupération des CRD, afin de les inciter à améliorer leurs pratiques en matière de gestion des matériaux. La Ville pourrait également offrir des incitatifs financiers ou fiscaux pour encourager les entreprises à mettre en place des pratiques de gestion des CRD plus durables et efficaces.

La ville de Montréal pourrait proposer une plateforme en ligne qui faciliterait les échanges entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des CRD (entreprises de construction, de rénovation, de démolition, recycleurs, etc.). Cette plateforme pourrait permettre de publier des annonces pour des matériaux de construction, des équipements ou des outils d'occasion à vendre ou à donner, ainsi que des offres pour la récupération de matériaux de construction. Elle pourrait également inclure une base de données pour faciliter la recherche de matériaux recyclés et recyclables.

En encourageant les échanges et la récupération de matériaux, cette plateforme pourrait contribuer à augmenter le taux de récupération des CRD tout en réduisant les coûts et l'impact environnemental associés à l'extraction et à la production de nouveaux matériaux. Elle pourrait également stimuler la création d'une économie circulaire et encourager l'adoption de pratiques plus durables dans le secteur de la construction.

Recommandation 2 :

La collecte séparée obligatoire des biodéchets à domicile est une mesure importante pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets. Les biodéchets, tels que les restes de nourriture, les feuilles mortes, les tontes de gazon et les branches d'arbres, représentent une part importante des déchets produits par les ménages. En séparant ces déchets organiques des autres types de déchets,

la ville de Montréal peut les valoriser en les transformant en composte, une ressource précieuse pour l'agriculture urbaine et la revitalisation des sols.

La mise en place de plateformes de compostage collectif et de jardins partagés peut aider à sensibiliser les citoyens à la valorisation des matières organiques. Ces plateformes et jardins peuvent être mis en place dans les quartiers de la ville, en offrant un espace pour la communauté pour apprendre comment composter leurs déchets organiques et comment utiliser le composte produit pour enrichir les sols. Cela peut également favoriser l'implication des citoyens dans la gestion de leurs déchets, en leur permettant de participer activement à la réduction de l'empreinte environnementale de leur communauté.

En encourageant la collecte séparée obligatoire des biodéchets à domicile et en mettant en place des plateformes de compostage collectif et de jardins partagés, la ville de Montréal peut contribuer à l'atteinte de ses objectifs zéro déchet. Cela permettrait également de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, ce qui réduirait l'impact environnemental négatif associé à cette pratique. En fin de compte, ces initiatives peuvent contribuer à créer une communauté plus résiliente et durable, tout en sensibilisant les citoyens à la nécessité de prendre soin de notre planète.

En espérant le tout utile

Bien cordialement,

Kamel Allal

Finissante à la maîtrise en gestion de l'environnement
Université de Sherbrooke
819 580 4560